

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1840

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 19

À l'alinéa 58, après le mot :

« crédits »,

insérer les mots :

« de l'agence de santé de l'océan Indien ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.